

infos, village

LE MAGAZINE DES PARAYSIENS

MARS / AVRIL 2025

123

Événement P. 12

Le vide-greniers arrive en Ville



p. 19

DOSSIER

École Paul-Bert :
Un projet ambitieux
pour l'avenir.

À la Une

04 Instantanés'



10 Actus'

- Budget participatif : le point sur la quatrième édition.
- Service Population : anticipez vos demandes de titres d'identité.
- Événement : le vide-greniers arrive en centre-ville !
- Enseignements artistiques : un printemps qui bouge.
- Conseil municipal des enfants : de nouveaux projets.
- Festi' vertes : un anniversaire et des surprises !
- Jeunesse : direction la capitale de la mode.
- Scolaire : un nouveau banc de l'amitié pour favoriser l'inclusion.
- Seniors : priorité à la sécurité.
- Adil : logement, des réponses à vos questions.

Toute l'info sur
paray-vieille-poste.fr



19

DOSSIER

École Paul-Bert: un projet ambitieux pour l'avenir.



23 Lumière sur...'

Sébastien Planet, un défi complètement fou.

24 Qualité de vie'

- Zoom sur les travaux.
- Sécurité et mobilité : ce qu'il faut savoir pour éviter les pièges et respecter les règles.

27 Développement durable'

- Déchets alimentaires : une solution écologique pour un avenir durable.

infos' village

Magazine gratuit d'informations municipales
MARS/AVRIL # 123

Tirage: 3900 exemplaires •
Éditeur: Mairie de Paray-Vieille-Poste • Directrice de la publication: Nathalie Lallier
• Directrice de la communication : Géraldine Rigo • Rédaction: Florian Porta, Julie Sauvry, Emma Radinger
• Photographies: service Communication
• Création graphique: emendo.fr
• Mise en page: Géraldine Rigo
• Impression: Desbouis-Grésil (01 69 83 44 66)
Renseignements: Service communication, Tél.: 0169 387983



Suivez-nous sur
[f](https://www.facebook.com/VilledeParayVieillePoste) [i](https://www.instagram.com/VilledeParayVieillePoste) [in](https://www.linkedin.com/company/VilledeParayVieillePoste) @VilledeParayVieillePoste



Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

Avec l'arrivée des beaux jours, nous allons pouvoir nous poser en regardant les enfants, impatients, partir à la chasse aux œufs dans les jardins. Moments intemporels qui nous ramènent en enfance, mieux que la madeleine de Proust, les chocolats de Pâques.

Avec le printemps, ce sont également les projets qui vont sortir de leur coquille, avec notamment celui de l'école Paul-Bert. Après deux années d'études et de concertation avec les différents services municipaux, les parents d'élèves, les élèves et l'Éducation Nationale, le temps de l'action va commencer. C'est donc avec bonheur que nous allons nous plonger dans ce projet majeur et emblématique qu'est la réfection et l'agrandissement de ce groupe scolaire. Concevoir et rénover un bâtiment afin qu'il réponde aux attentes environnementales des 40 prochaines années a demandé un travail minutieux et important en amont. Bien que nous mettions en place le maximum de moyens afin que tous se passe au mieux, ce

projet sera tout de même source de nuisance pendant les deux années des travaux car on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.

D'ailleurs, les coquilles d'œuf ne sont pas à jeter dans n'importe quelle poubelle. Depuis le 1^{er} janvier 2024, et conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé. En effet, ils représentent aujourd'hui le tiers de nos déchets ménagers, et leur tri à la source permettra de les valoriser à travers la production de compost et de biogaz via la méthanisation. Cela permettra ainsi de réduire la quantité d'ordures ménagères résiduelles que nous produisons. Le Grand-Orly Seine-Bièvre, qui a en charge cette compétence, a travaillé sur la solution la plus simple possible pour les particuliers, que je vous invite à découvrir à la page 27. La bonne nouvelle, en parallèle, sera la diminution de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur nos avis d'imposition. Elle passera ainsi de 9,85 % à 9,25 %.

La bonne nouvelle, en parallèle, sera la diminution de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur nos avis d'imposition. Elle passera ainsi de 9,85 % à 9,25 %.

L'environnement et le cadre de vie sont des sujets qui nous préoccupent tous, et pas seulement dans le traitement des biodéchets, et cela d'autant plus quand on vit au bord de la N7 et au pied des pistes d'Orly. C'est la raison pour laquelle, le Conseil Municipal a voté une motion nous positionnant contre les aménagements sportifs, loisirs et de Culte, prévus par la ville d'Athis-mons sur différentes parcelles, mitoyennes des habitations de Paray. Car il ne s'agit pas que d'un lieu de culte mais de l'ensemble des constructions prévues sur ces terrains.

Bien que ce soit compliqué, face aux enjeux environnementaux, de conjuguer notre volonté d'évoluer vers un avenir responsable et les ambitions électorales de nos voisins, nous continuerons à avancer et à défendre nos droits. Car l'avenir se construit ensemble, et non chacun de son côté, en mangeant son chocolat.

Retour en images'



DIMANCHE 2 FÉVRIER

Sport'Ouvertes

Petits et grands se sont donnés rendez-vous pour découvrir les arts du cirque ! Jonglage, équilibre, acrobaties... Les participants ont pu s'initier à ces disciplines dans une ambiance conviviale et dynamique.



JEUDI 6 FÉVRIER

Succès pour le bingo de l'école Paul-Bert !

Dans une ambiance festive et conviviale, enfants et parents ont tenté leur chance au bingo de l'école Paul-Bert. Rires et suspense étaient au rendez-vous, avec à la clé, des surprises à piocher dans la boîte mystère !



LUNDI 3 FÉVRIER

Fête de la crêpe

L'Espace Séniors a célébré sa traditionnelle fête de la crêpe dans une ambiance festive et chaleureuse. Après avoir savouré de délicieuses crêpes, accompagnées d'un bon cidre, place à la danse ! Au rythme de musiques entraînantes, nos séniors ont envahi la piste avec enthousiasme, enchaînant valse, madison et autres pas rythmés.





SAMEDI 8 FÉVRIER

Groupe scolaire Paul-Bert : réunion d'information

Lors d'une réunion de quartier, les riverains ont découvert l'installation provisoire du groupe scolaire Paul-Bert au stade Jean-Bouin. Les élus et les services de la Ville ont présenté les aménagements et leurs impacts sur le quartier.



MERCREDI 12 FÉVRIER

Représentation des Enseignements Artistiques

Nos jeunes talents des Enseignements Artistiques ont illuminé la scène de l'Espace Éric-Tabarly lors de leur représentation de mi-année. Devant leurs proches, ils ont fièrement dévoilé leurs progrès, réunissant toutes les familles d'instruments pour un moment musical inoubliable !



DU 17 AU 21 FÉVRIER

Des vacances sportives pour les jeunes Paraysiens !

Les maternelles ont découvert les joies du cirque et de la gymnastique, tandis que les élémentaires se sont initiés aux sports collectifs grâce à l'école multisports. Une belle opportunité pour les enfants de s'amuser, de se dépenser et de développer de nouvelles compétences tout en partageant de bons moments entre amis !

Retour en images'



DU 17 AU 28 FÉVRIER

Séjours au ski : des vacances inoubliables !

Parce que chaque enfant mérite des moments d'exception, la Ville a offert, comme chaque année, à 192 jeunes Paraysiens, l'opportunité de partir à la montagne à un tarif accessible à tous ! Du 17 au 28 février, ils ont vécu des vacances au grand air : une première semaine à Saint-Sorlin-d'Arves, une seconde à La Toussuire. Glisse, rires et souvenirs étaient au rendez-vous, le tout grâce à l'engagement de la Municipalité pour le bien-être des enfants !



DU 17 AU 28 FÉVRIER

Les vacances dans les centres

Pendant les vacances, la Ville a tout mis en œuvre pour offrir aux enfants des centres de loisirs des moments riches en découvertes et en partage. Entre sorties, activités ludiques et jeux, ils ont pleinement profité de cette parenthèse avant de retrouver le chemin de l'école, avec des souvenirs plein la tête !



Retour en images'



DU 6 AU 11 MARS

Carnaval de la petite enfance

Les assistantes maternelles et les multi-accueils de la Ville ont célébré le carnaval dans une ambiance joyeuse et colorée. Costumes, rires et moments de partage étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir des enfants et des professionnels de la petite enfance.



+ de photos sur
paray-vieille-poste.fr



MERCREDI 12 MARS

Let's play in English !

Les enfants de 4 à 11 ans ont découvert l'anglais à la médiathèque avec Kit Thomas, professeur aux enseignements artistiques. Au programme : jeux interactifs autour des animaux et des parties du corps pour apprendre en s'amusant !



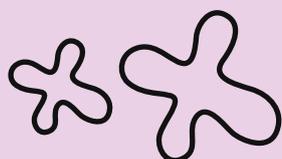
JEUDI 11 JANVIER

Carnet de femmes et Spectacle : Résistantes

La Ville a célébré les femmes à travers deux temps forts culturels. Le spectacle Résistantes a captivé le public avec une mise en scène poignante, rendant hommage à la force et au combat des femmes engagées. Parallèlement, la salle Colbert accueillait une exposition artistique mettant en lumière des portraits de femmes sous diverses formes : peintures, sculptures, toiles et vidéos.



Zoom
sur...



BUDGET PARTICIPATIF

Le point sur la quatrième édition



Depuis le 10 février dernier, vous pouvez proposer vos projets ou vos idées et participer activement à la vie de votre ville. Plusieurs étapes suivront ensuite avant l'annonce des lauréats le 11 juin.

Pour les retardataires ou ceux qui viennent subitement d'avoir une idée, pas d'inquiétude, vous avez encore jusqu'au **vendredi 28 mars** pour déposer votre proposition sur la plateforme du Budget Participatif ou sur l'application de la Ville. Pour rappel, les idées déposées doivent être techniquement, juridiquement, réglementairement et financièrement réalisables et doivent respecter les critères de recevabilité suivants :

- Relever des compétences de la Ville.
- Répondre à l'intérêt général.
- Respecter le cadre légal (Plan Local d'Urbanisme et autres documents réglementaires...).
- Être localisé sur le territoire communal.
- Être techniquement réalisable.
- Être suffisamment précis pour pouvoir être estimé juridiquement, techniquement et financièrement.
- Être réalisable dans les 2 ans à compter de sa sélection.
- Porter sur une réalisation nouvelle, c'est-à-dire un projet qui ne soit pas déjà en cours de réalisation, ou que la Ville n'ait pas déjà un projet programmé sur le site d'implantation ciblé.
- Ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoire ou diffamatoire.
- Ne pas générer de situation de conflit d'intérêt.

Autant de critères qui seront pris en compte par le jury de recevabilité, composé d'habitants et d'élus afin d'étudier la recevabilité de l'ensemble des idées que vous aurez proposées. Les projets retenus seront ensuite soumis à vos votes, entre le 5 mai et le 4 juin. Enfin, le moment que vous attendez évidemment tous avec impatience – l'annonce des lauréats – aura lieu en salle du conseil le 11 juin à 18h30.

ET LE BUDGET PARTICIPATIF 2024 ?

Installation de jeux inclusifs au parc Gaston-Jankiewicz : Retenu grâce à vos votes, le projet d'installation de jeux inclusifs au parc Gaston-Jankiewicz a pris vie. D'ici quelques jours, les enfants pourront profiter de nouveaux équipements pensés pour être accessibles à tous.

Au programme :

- Une balançoire avec un nid d'oiseau et un siège spécial pour partager un moment parent-enfant.
- Des fleurs sonores pour éveiller les sens.
- Un tourniquet inclusif pour s'amuser ensemble.



Flashez ce code pour déposer votre projet.

FLASH > SERVICE POPULATION**Fermeture vacances scolaires**

Le Service sera fermé les samedis 19 et 26 avril, comme chaque samedi des vacances scolaires. La Mairie reste ouverte aux horaires habituels.

FLASH > FICHE SANITAIRE**Mise à jour**

Pour garantir un accueil en toute sécurité, il est essentiel que la fiche sanitaire 2025-2026 de votre enfant soit à jour. Vérifiez et, si nécessaire, actualisez ces informations auprès des services concernés. La fiche sanitaire est disponible sur le site de la Ville.

FLASH > PORTAIL FAMILLE**Nouveau**

Depuis janvier, l'ancien Portail Famille n'est plus accessible. Pour vos démarches en ligne, utilisez la nouvelle version via le lien transmis par la Mairie. Besoin d'aide ?

📞 Infos : contactez le service Enfance au 01 60 48 80 30.

L'actu en bref**FERMETURE DES MULTI-ACCUEILS**

À l'occasion de la journée pédagogique du service Petite Enfance, L'Envol et Les Lucioles seront fermés le vendredi 28 mars. Ces journées offrent aux professionnels un temps essentiel de réflexion et d'échange sur leurs pratiques. Elles visent à renforcer la qualité d'accueil des jeunes enfants et à harmoniser le travail des équipes.

UNE PSYCHOLOGUE À L'ÉCOUTE DES TOUT-PETITS

Depuis janvier, une psychologue intervient une fois par semaine à L'Envol et aux Lucioles. Son rôle ? Accompagner les équipes et les familles en apportant un regard extérieur sur le développement et le bien-être des jeunes enfants. Une présence précieuse pour soutenir la qualité de l'accueil et favoriser l'épanouissement des tout-petits.

PENSEZ AU ECESU !

Depuis quelques semaines, il est désormais possible de régler les frais de garde (accueil de loisirs, périscolaire, crèches...) via les CESU dématérialisés (e-CESU).

📞 Infos sur le nouveau portail famille - rubrique « Les documents de la collectivité » ou au 01 69 38 79 83



SERVICE POPULATION

Anticipez vos demandes de titres d'identité

Afin d'éviter les mauvaises surprises, n'hésitez pas à anticiper vos demandes de renouvellement de cartes d'identité ou de passeports.

À l'approche des périodes de départ en vacances et des examens, les services de l'État font souvent face à une forte affluence. Cette demande accrue entraîne inévitablement un allongement des délais de traitement. Pour ne pas être pris de court, il est vivement recommandé d'effectuer vos demandes et de prendre rendez-vous en mairie six mois avant l'expiration de votre pièce d'identité.

En effet, une carte d'identité ou un passeport périmé peut vite devenir un frein dans votre quotidien : impossibilité de voyager, complications pour certaines démarches administratives, voire même refus d'inscription à certains examens. Une situation qui peut être évitée grâce à une bonne anticipation.

La prise de rendez-vous en mairie se fait uniquement en ligne via le site de la Mairie. Il est donc conseillé de vérifier régulièrement la validité de vos documents et de ne pas attendre le dernier moment pour les refaire.

L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE, C'EST DÉSORMAIS AUTOMATIQUE !

Plus besoin d'en faire la demande séparément, l'identité numérique est automatiquement activée lors du renouvellement ou de la création de votre carte d'identité. Cette fonctionnalité sécurisée vous permet d'accéder facilement à de nombreux services en ligne. Pensez simplement à activer votre compte dès réception de votre nouvelle carte.

L'actu en bref

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Rendez-vous à 10h le **jeudi 8 mai** sur la place Maxime-Védy pour la cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Après le traditionnel dépôt de gerbes, le cortège prendra la direction du cimetière. La population, les enfants des écoles ainsi que toutes les associations patriotiques sont invités à y participer. Un verre de l'amitié sera offert aux participants par la Municipalité à la salle Colbert. À noter qu'une messe commémorative se tiendra à 8h45 à l'église Jésus-Ouvrier.

SORTIE À FONTAINEBLEAU

Le **samedi 5 avril**, la Ville vous propose une visite du château de Fontainebleau, résidence des rois de France du Moyen-Âge à Napoléon III. Un voyage à travers l'histoire et l'architecture de ce lieu d'exception. Départ à 12h30, parking du stade Pierre de Coubertin. Retour prévu vers 18h.

Plein tarif : 22 €. Tarif réduit : 11 €.

⊕ Infos et réservations auprès du Service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60.

CHASSE AUX ŒUFS

La traditionnelle chasse aux œufs de printemps revient le **lundi 21 avril**, de 10h30 à 11h30, au parc Gaston Jankiewicz sur invitation. Cette année, une surprise attend les petits chasseurs : un œuf en or sera dissimulé dans chaque zone de recherche. Celui ou celle qui le trouvera remportera une surprise !

Les invitations seront réservées et distribuées aux enfants des écoles maternelles et élémentaires de la Ville. Quant aux jeunes Paraysiens scolarisés hors de la commune, ils pourront récupérer la leur auprès du Service Population.

⊕ d'infos au 01 60 48 80 60.



ÉVÉNEMENT

Le vide-greniers arrive en centre-ville !

Sensible aux attentes des habitants, la Municipalité fait évoluer le traditionnel vide-greniers : cette année, l'événement, habituellement organisé au stade Pierre-de-Coubertin, se tiendra pour la première fois en centre-ville.

Programmé le **dimanche 18 mai**, ce vide-greniers revisité promet une ambiance festive et conviviale. En plus des stands des exposants, plusieurs animations variées seront proposées tout au long de la journée pour divertir petits et grands. Des stands de restauration seront également installés sur la place, offrant aux visiteurs l'occasion de se ravitailler et de prolonger ce moment de partage et de convivialité. Rendez-vous de 8h à 17h !

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Si vous souhaitez tenir un stand, vous pouvez vous inscrire à l'Hôtel de Ville entre le 24 mars et le 9 mai, muni d'une photocopie de votre pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile. Comme l'année dernière, le tarif est fixé à 17 euros.

⊕ d'informations auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60.

FÊTE DES VOISINS

À peine deux semaines plus tard, la Fête des voisins prendra le relais le **vendredi 30 mai**, transformant nos rues en lieux d'échange et de convivialité. Si vous souhaitez y participer et organiser un moment de partage près de chez vous, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site de la Ville.

JOURNÉE À LA MER

Et pour prolonger l'été en beauté, ne manquez pas la traditionnelle Journée à la mer ! Cette année, rendez-vous le **samedi 23 août** pour une escapade ensoleillée à Berck-sur-Mer. Une belle occasion de profiter du grand air et de partager un moment convivial en bord de mer.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Un printemps qui bouge

Pour fêter l'arrivée des beaux jours, les Enseignements Artistiques vous invitent à célébrer le printemps à travers deux événements majeurs qui mettront en lumière le talent et le travail de tous les élèves.



Tout comme la nature, qui s'épanouit à cette saison, nos jeunes talents ont mûri au fil des mois et sont désormais prêts à vous offrir un spectacle de grande qualité. Ainsi, dès le **samedi 22 mars**, à 20h30, les apprentis musiciens monteront sur la scène de l'Avant-Scène pour leur traditionnel concert de printemps. Laissez-vous transporter par le rythme de morceaux soigneusement préparés et interprétés avec passion et enthousiasme. Ce rendez-vous musical est une belle occasion de découvrir les progrès de nos élèves et de profiter d'un moment de détente et de plaisir en famille ou entre amis.

Ensuite, le **samedi 24 mai**, place à un projet d'un tout autre genre avec « L'art de la répétition ». Venez admirer, à 20h30, cette création interdisciplinaire innovante où se mêleront plusieurs disciplines artistiques. Musique, théâtre ou encore cirque et même arts plastiques : chaque univers viendra enrichir ce spectacle original, fruit d'une collaboration entre les élèves et les enseignants des Enseignements Artistiques. Ces deux événements représentent l'aboutissement d'un long travail, mais sont aussi l'occasion de partager un moment riche en émotions tous ensemble. Alors, n'attendez plus, réservez vos dates – en plus l'entrée est gratuite – et venez célébrer le printemps à l'Avant-Scène !

⊕ d'informations auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60.

INSCRIPTIONS AUX ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES !

Par ailleurs, les inscriptions aux Enseignements Artistiques pour la prochaine rentrée vont bientôt ouvrir. Pour ceux qui n'étaient pas encore inscrits : ce sera du 19 mai au 15 juin. Pour les renouvellements, il faudra les faire du 19 mai au 8 juin.

⊕ d'informations auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60.

RAMÈNE TA FRAISE AUX ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES !

Tu as un copain ou une copine qui aimerait découvrir les Enseignements Artistiques ? Profite des portes ouvertes, **du 2 au 7 juin**, pour ramener sa fraise dans ton cours afin qu'il découvre ta passion !

Paray
Vieille
Poste

RAMÈNE TA FRAISE !

Du 2 au 7 juin

♥ l'École des Enseignements artistiques

Partage ta passion :
invite un ami
à rejoindre ton cours !

+ d'infos :
Service Développement
Artistique et Culturel
01 60 48 80 60

paray-vieille-poste.fr

L'actu en bref

FORMATION AU BABA : DES JEUNES EN RÉUSSITE

Sur les huit jeunes Paraysiens bénéficiant du dispositif BABA, trois, ont déjà brillamment validé leur stage pratique au mois de février. Une belle avancée pour ces futurs animateurs, prêts à s'investir auprès des enfants et des jeunes. Les cinq autres passeront, eux, leur stage pratique au mois d'avril.

INSCRIPTIONS À L'ESPACE JEUNESSE

Les inscriptions aux activités proposées par l'Espace Jeunesse, pour les vacances de printemps, se feront PAR TÉLÉPHONE au 01 60 48 80 55, le **jeudi 3 avril** à partir de 9h.

☎ d'informations auprès du service Jeunesse au 01 60 48 80 55.

OBJECTIF BREVET : DESTINATION RÉUSSITE

L'Espace Jeunesse propose aux collégiens paraysiens inscrits un coup de pouce pour réussir leur brevet : deux stages de révision se tiendront les **mercredis 18 et 25 juin**. L'occasion de revoir les notions essentielles afin de donner à nos collégiens toutes les clés pour obtenir leur premier diplôme. Inscriptions, du 2 au 13 juin, auprès de l'Espace Jeunesse au 01 60 48 80 55.

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LE SOUTIEN SCOLAIRE

Le quatrième et dernier cycle d'accompagnement scolaire débutera **le 29 avril et se terminera le 11 juin**. Réservé aux adhérents de l'Espace Jeunesse, ce service apporte un soutien précieux aux collégiens pour renforcer leurs acquis. Inscriptions du 1er au 10 avril par téléphone au 01 60 48 80 55.

☎ d'informations auprès du service Jeunesse au 01 60 48 80 55.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

De nouveaux projets

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants poursuivent leur engagement à travers plusieurs actions qui les mèneront sur différents terrains au cours des semaines à venir.

Première étape de l'agenda de nos jeunes élus : la visite de l'Assemblée nationale le 10 mai prochain, en compagnie des seniors et des élus paraysiens.

Cette visite de l'hémicycle leur permettra de découvrir de l'intérieur le fonctionnement de notre système politique, en s'immergeant dans les lieux où se prennent les décisions qui façonnent notre pays. À travers cette visite, ils auront l'opportunité d'en apprendre davantage sur le rôle des députés, les débats parlementaires, et la façon dont les lois sont adoptées, contribuant ainsi à mieux comprendre l'importance de la démocratie et de l'engagement citoyen.

Durant l'année 2025, les conseillers en herbe mettront en place une grande collecte de jouets destinée aux enfants qui ont des soucis familiaux. Tous les Paraysiens seront invités à déposer des jeux et jouets en bon état. Les élus du CME passeront ensuite par le club de football de Paray, le Paray FC pour remettre les cadeaux collectés aux enfants tout en espérant partager un agréable moment avec eux.

Enfin, le CME organisera une journée portes ouvertes. Cet événement sera l'occasion pour tous les Paraysiens, jeunes et moins jeunes, de se découvrir, d'échanger et de créer des liens.



DES NOUVELLES D'EDITH ZHENG (PORTRAIT DU NUMÉRO 122)

Après avoir remporté le 22^e Concours international de piano de Chatou avec son interprétation de Gaik de Witold Lutoslawski, elle franchit une nouvelle étape dans son parcours. Le 24 mai, elle se produira au spectacle L'art de la répétition à L'Avant-Scène, interprétant le Boléro de Maurice Ravel.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour découvrir cette jeune artiste prometteuse !



FESTI'VERTES

Un anniversaire et des surprises !

En 2025, les Festi'verts célèbrent leur dixième anniversaire ! Depuis leur création en 2015, ces festivités marquent l'arrivée de l'été avec des animations ludiques et conviviales au cœur du parc Gaston-Jankiewicz. Cette année, la fête sera double : une fête d'anniversaire et une fête foraine.

UNE MASCOTTE CHOISIE PAR LES HABITANTS

Pour cette édition, une grande nouveauté attend les participants : une mascotte ! Il s'agit de Jumpy, une grenouille, qui a été nommée par les enfants des accueils de loisirs et élue par les habitants ainsi que les agents municipaux pour animer la journée.

DES ANIMATIONS POUR TOUS LES ÂGES

Les services municipaux se mobilisent pour offrir un programme diversifié :

- Petite enfance : activités ludiques et atelier de lecture de contes en partenariat avec la médiathèque.
- Enfance : jeux inspirés des émissions télévisées.
- Jeunesse et sports : épreuves en groupe, sports ludiques et originaux sur le thème de la fête. Quatre ateliers familiaux seront proposés aux enfants de 6 ans et plus.
- CCAS : un "bar à paillettes" avec un stand de maquillage partagé avec le service Enfance.
- Prévention santé : ateliers ludiques sur les dangers des écrans et l'alimentation équilibrée, sans oublier les plaisirs gourmands proposés ce jour-là.

L'après-midi sera rythmée par les structures gonflables incontournables et de nombreux stands d'animation.

UNE FÊTE EN MUSIQUE ET EN DANSE

Les Festi'verts ayant lieu le même jour que la Fête de la Musique, et pour enrichir davantage la programmation, le service du Développement Artistique et Culturel lance un appel aux jeunes talents paraysiens de 15 à 25 ans : musiciens et danseurs pourront participer à un casting les 6 et 13 mai à l'Espace Tabarly. Cinq "Incroyables Talents" seront sélectionnés pour se produire sur scène le 21 juin.

UN FINAL SPECTACULAIRE

Le soir, un spectacle des Enseignements artistiques et des jeunes talents locaux précédera un concert d'un groupe semi-professionnel qui fera danser le public. D'autres surprises seront également au programme...

Rendez-vous le 21 juin pour une édition inoubliable !

© d'infos auprès du service Jeunesse au 01 60 48 80 55.

L'actu en bref

PRÉPAREZ-VOUS POUR LA RANDO VÉLO !

Avis aux amateurs de vélo et aux cyclistes du dimanche ! Le **29 juin**, enfourchez votre deux-roues pour parcourir la quarantaine de kilomètres qui séparent Paray de Saint-Chéron. Un parcours accessible à tous qui allie sport, convivialité et nature.

☎ d'infos auprès du Service Sports et Loisirs au 01 60 48 80 65.

ACCOMPAGNER SON ENFANT DANS LE NUMÉRIQUE

Un temps d'échange avec une professionnelle, autour de l'accompagnement à la parentalité numérique, se tiendra le **vendredi 4 avril** à 20h30. Destiné aux parents souhaitant mieux comprendre les enjeux du numérique et accompagner leurs enfants dans leur usage des écrans, cet échange vous apportera des conseils pratiques et des repères éducatifs essentiels qui vous permettront ainsi de mieux appréhender le monde digital en famille.

☎ d'infos : attention, le nombre de places pour cet événement est limité. Pour vous inscrire, contacter l'Espace Jeunesse, dès à présent, le service Jeunesse au 01 60 48 80 55.

UNE FIN D'ANNÉE SPORTIVE !

Le **samedi 17 mai**, les Sport'Ouvertes vous mettent au défi ! De 15h à 17h30, au parc Gaston-Jankiewicz, plongez dans un Escape Game unique en son genre. Autour du thème de la santé, en équipe ou en solitaire, relevez des épreuves, résolvez des énigmes et découvrez des astuces bien-être tout en vous amusant.

☎ d'infos auprès du service Sports et Loisirs au 01 60 48 80 65.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Votre enfant est né en 2022 et s'apprête à faire ses premiers pas à l'école maternelle en septembre prochain ? Vous avez jusqu'au 29 mars, inclus, pour finaliser vos dossiers et prendre rendez-vous sur le site de la Mairie.

☎ d'infos auprès du service Population au 01 69 38 79 83.



JEUNESSE

Direction la capitale de la mode

Depuis quelques semaines, déjà, seize jeunes de l'Espace Jeunesse planifient leur prochain voyage. Pour ce « Made in jeunes » édition 2025, ils ont décidé de passer quelques jours à Milan.

Après Carcans l'année dernière, nos jeunes baroudeurs en herbe prendront donc, **du 28 mai au 1^{er} juin**, la direction de l'Italie et de la capitale de la mode. Ce projet s'inscrit pleinement dans la continuité des précédents séjours estampillés « Made in jeunes », à savoir un concept innovant qui offre aux ados la possibilité de concevoir, de A à Z, leur voyage.

Accompagnés des équipes de l'Espace Jeunesse, ils ont ainsi tout géré : de la planification du voyage au choix des activités sur place, en passant, évidemment, par le choix de la destination. Cette joyeuse bande a dû prendre en compte chaque détail et notamment gérer un budget restreint. Nos seize jeunes profiteront de ces quelques jours de l'autre côté des Alpes pour faire mêler détente et sorties culturelles.

Alors qu'ils entreront dans le monde des adultes d'ici quelques mois ou années, ce séjour est l'occasion idéale pour eux de renforcer leur autonomie, leur capacité à prendre des initiatives, et leur sens des responsabilités.

DESTINATION SOLEIL CET ÉTÉ

Le service jeunesse propose deux séjours à Palavas-les-Flots (Hérault) du **6 au 16 juillet**, avec au programme des activités nautiques et la découverte de la région.

- Pour les ados nés entre 2007 et 2010.
- Pour les pré-ados nés entre 2011 et 2013.

Les jeunes Paraysiens seront accueillis au camping L'Oasis Palavasienne.

☎ Pré-inscriptions exclusivement sur le portail famille du 11 au 18 avril à confirmer par téléphone auprès de l'Espace Jeunesse au 01 60 48 80 55.

**SCOLAIRE**

Un nouveau banc de l'amitié pour favoriser l'inclusion

Après l'école Paul-Bert, un banc de l'amitié vient d'être installé à l'école maternelle Victor-Hugo. Une belle initiative pour lutter contre l'isolement.

Porté et initié par la Mairie dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEDT), ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté de prévention et de lutte contre l'isolement et les violences scolaires.

Ce banc, peint et décoré avec soin par les enfants de l'accueil de loisirs « L'Arc-En-Ciel », offre aux enfants une solution simple pour exprimer leur besoin de compagnie. Déjà mis en place à l'école élémentaire Paul-Bert, ce dispositif trouve aujourd'hui une place dans la cour des plus jeunes. Inspiré d'une initiative née aux États-Unis, il permet aux élèves qui se sentent seuls ou en difficulté de s'y asseoir pour signaler qu'ils souhaitent jouer ou parler avec quelqu'un, sans avoir à le dire avec des mots.

Un outil précieux pour encourager la solidarité et développer l'empathie dès l'enfance. Les enseignants et les

équipes d'animation ont sensibilisé les élèves à l'importance de ce dispositif. Afin d'assurer son bon fonctionnement, l'équipe éducative et les animateurs seront particulièrement attentifs à ce qui s'y passe. Ce banc ne se limite pas à un simple objet dans la cour : il symbolise une démarche éducative plus large visant à apaiser le climat scolaire et à prévenir toute forme d'exclusion ou de harcèlement.

"Le banc de l'amitié, décoré par les enfants, est un symbole de solidarité qui permet à chacun d'exprimer son besoin de compagnie et de favoriser un climat scolaire bienveillant".

Catherine Reyt, Maire-adjointe chargée de l'enfance, de la petite enfance et de l'entretien.

5%

des écoliers du CE2 au CM2 seraient victimes de harcèlement scolaire.

23%

des 6-18 ans ont déjà été confrontés à une situation de cyberharcèlement. Chaque année, en France, un million d'enfants et d'adolescents est confronté à une situation de harcèlement scolaire.

30 18

Un numéro vert à disposition des victimes et des témoins pour signaler des situations de harcèlement.

L'actu en bref

PLAN CANICULE

En prévision de l'été et des fortes chaleurs, la Ville prend les devants en identifiant dès maintenant les Paraysiens isolés et vulnérables. Cette démarche permet d'assurer un suivi régulier en cas d'alerte canicule. Inscription gratuite auprès du CCAS.

☎ d'infos au 01 60 48 80 00.

LE NUMÉRIQUE À L'ESPACE SÉNIORS

Vous possédez une tablette, un smartphone ou un ordinateur, mais vous avez besoin d'un petit coup de pouce pour le prendre en main ?

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé à l'Espace Séniors. Sur rendez-vous. Gratuit dans la limite de 5 séances de 1h par an.

L'ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE À DOMICILE

Besoin d'aide pour la prise en main de vos outils numériques ? Un professionnel est là pour vous ! Profitez d'un échange personnalisé chez vous pour 3 € la demi-heure. Rendez-vous sur demande au CCAS - 01 60 48 80 00.

ADIL ESSONNE

Logement, des réponses à vos questions

Une question sur votre logement ? L'ADIL est là pour y répondre.

Sur la lancée de sa première permanence assurée le 10 janvier dernier, l'ADIL conserve son rythme mensuel d'un rendez-vous chaque 2^e mercredi du mois (sauf pour les mois de juillet et août).

Entre 9h et 11h30, propriétaires comme locataires peuvent trouver à l'Espace Louis-Poizeaux au 16-18 rue des Marronniers, des réponses à leurs questions juridiques.

Impayés de loyer, procédure d'expulsion, demandes de logement, réparations locatives, copropriété, accession à la propriété, diagnostic énergétique, non-décence et insalubrité

SENIORS

Priorité à la sécurité

À l'occasion du mois de mai, l'Espace Séniors organise, à destination des aînés paraysiens, plusieurs événements autour de la sécurité.

À commencer par un stage de « défense » dont l'objectif est de permettre aux séniors d'acquérir des réflexes de protection et d'éviter les situations à risque.

Réparti sur trois séances, les 6, 13 et 20 mai, de 14h à 16h, cet atelier a plusieurs objectifs :

- Repérer les signes relevant d'une menace physique, identifier les éléments d'un conflit.
 - Adopter une bonne attitude avec une bonne distance de sécurité.
 - Faire prendre conscience du danger au vu de l'âge et ne pas se mettre en danger.
 - Utiliser des techniques simples afin de se protéger à main vide ou avec un objet (parapluie, stylo, porte-clé...).
- Loin d'être un simple cours de self-défense, ce stage mettra l'accent sur

la prévention et l'adoption des bons comportements pour limiter les conflits et assurer sa sécurité.

Le « Paroles et Tartines » du mercredi 14 mai organisé avec la Police Municipale, viendra ensuite compléter cette formation accélérée. Les agents municipaux échangeront avec les séniors autour des différentes arnaques dont ils peuvent être victimes. Les policiers municipaux profiteront également de ce moment pour présenter l'Opération Tranquillité Vacances, un dispositif gratuit de surveillance des habitations durant les périodes d'absence. Enfin, dans un registre différent, une réunion d'information sur les travaux du T7 sera organisée le mercredi 21 mai. L'occasion de voir les avancées des aménagements, de mieux comprendre les impacts que pourraient avoir les travaux.



ou encore problèmes de voisinage : tous ces sujets pourront être traités gratuitement, par les experts chevronnés présents lors de ces rendez-vous.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à ces permanences, les juristes de l'ADIL vous répondent également par téléphone au 01 60 77 21 22.

PLANNING DES PROCHAINES PERMANENCES / UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS, ENTRE 9H ET 11H30 :

- Les mercredis 9 avril, 14 mai et 11 juin.

☎ d'infos : RDV, à prendre auprès de l'accueil du CCAS au 01 60 48 80 00

Focus sur'



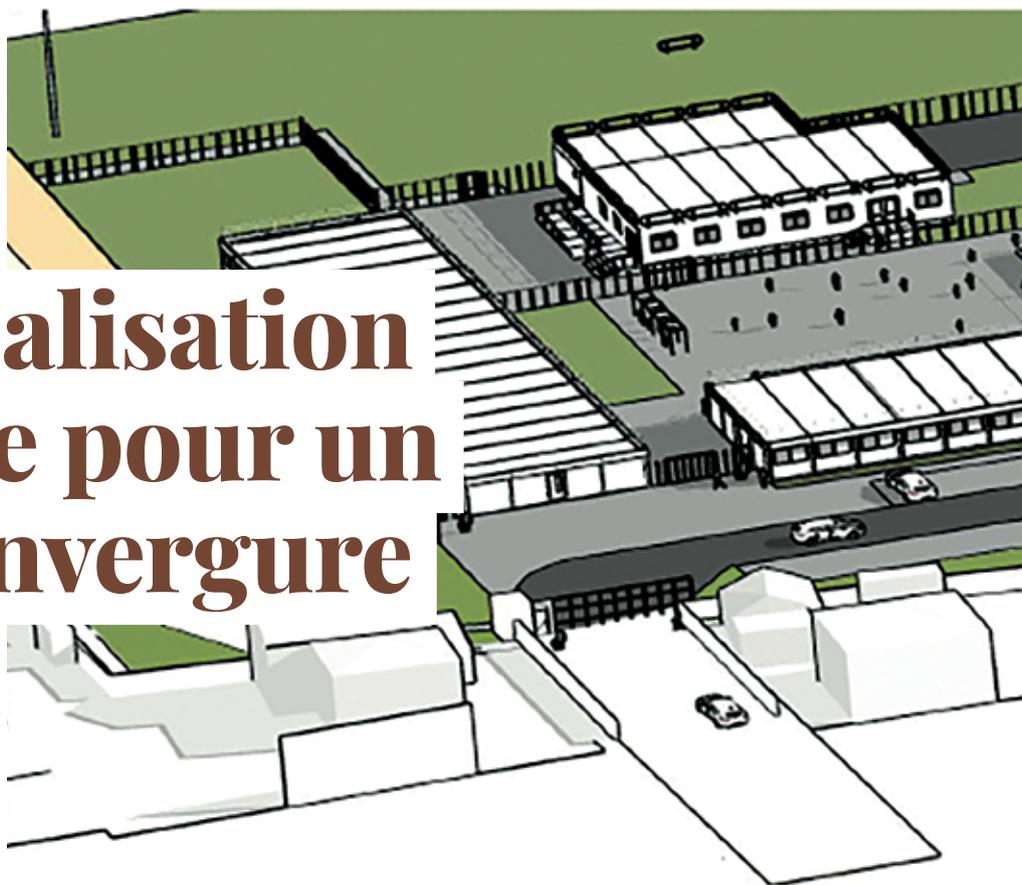
École Paul-Bert : Un projet ambitieux pour l'avenir

L'école Paul-Bert se prépare à une transformation d'envergure pour offrir aux élèves un cadre d'apprentissage plus moderne, durable et adapté aux besoins de demain.

Grâce à la géothermie et l'installation de panneaux photovoltaïques, la modernisation de l'école Paul-Bert s'inscrit pleinement dans la démarche de transition écologique poursuivie par la Ville. Au-delà de l'enjeu environnemental, ces travaux visent à offrir aux élèves et aux équipes pédagogiques un confort optimal et un espace d'apprentissage moderne, durable et adapté aux défis de demain.

Une délocalisation nécessaire pour un projet d'envergure

Afin de permettre la rénovation et l'extension du groupe scolaire Paul-Bert, il a été décidé d'installer, provisoirement, l'ensemble des écoliers sur le terrain du stade Jean-Bouin, à partir de septembre 2025.



DES TRAVAUX ENTAMÉS

Pour préparer le terrain à l'installation des structures provisoires, les travaux de voirie ont déjà débuté. Concernant les bungalows, l'entreprise sélectionnée à l'issue de l'appel d'offres sera notifiée prochainement. La mise en place de la structure débutera ensuite très rapidement afin de pouvoir accueillir tous les élèves dès le mois de septembre 2025. Ce déménagement temporaire permettra ainsi d'assurer la continuité des enseignements pendant toute la durée des travaux du groupe scolaire, soit jusqu'à la rentrée scolaire 2027-2028.

LA RESTAURATION

Pour garantir le confort de nos écoliers, une cuisine sera également installée sur place afin de pouvoir réchauffer les plats préparés par le service Restauration. Les jeunes Paraysiens pourront donc continuer à profiter de repas de qualité. L'ALSH, qui accueille les enfants du périscolaire, trouvera également une place au cœur de ce nouvel espace puisqu'il sera installé en lieu et place des vestiaires, déjà existants.

Échéancier



Mars 2025

Début des travaux pour la délocalisation sur le stade Jean-Bouin.



Juillet 2025

Début des travaux de rénovation et d'extension de l'école Paul-Bert et installation de l'école provisoire à Jean-Bouin.



Septembre 2027

Fin prévisionnelle des travaux et retour des élèves dans le groupe scolaire rénové.

Réunions publiques

Afin d'informer les riverains, une réunion publique a été tenue le samedi 8 février pour présenter les impacts des aménagements à venir. Ce moment d'échange constructif a permis de répondre aux questions des habitants concernés par le projet et d'intégrer certaines de leurs suggestions. Une nouvelle réunion publique est programmée pour le vendredi 4 avril à 18h30, à destination des parents d'élèves de l'école Paul-Bert.





Le Mot de l'élu

La rénovation du groupe scolaire Paul-Bert illustre notre engagement fort en faveur d'une ville plus durable et plus respectueuse de l'environnement. Deux évolutions majeures marqueront cette transformation : une modernisation énergétique ambitieuse et l'intégration d'énergies renouvelables pour répondre aux besoins du bâtiment. Grâce à la géothermie, une partie conséquente des besoins de l'école seront assurés de manière durable et efficace, avec des rendements garantis pour les 50 prochaines années. Dans le même temps, la transition énergétique se poursuit avec le déploiement de panneaux photovoltaïques à travers la Ville, et notamment à Paul-Bert.

Ce projet ambitieux témoigne de notre volonté d'offrir aux enfants un cadre d'apprentissage moderne, confortable et respectueux de l'environnement. Nous sommes fiers de poser aujourd'hui les bases d'un avenir plus vert pour notre ville.

Fabrice Wargnier, Maire-adjoint chargé de la transition écologique

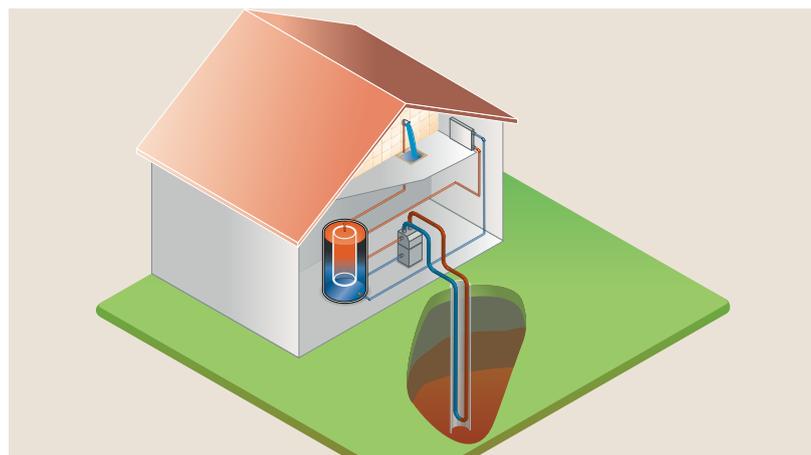
Le chantier : une transformation en profondeur

Du côté du groupe scolaire Paul-Bert, le projet définitif de rénovation a été validé le 10 mars, le permis de construire a déjà été déposé et les travaux débuteront l'été prochain.

D'ici quelques semaines, le dossier de consultation sera finalisé, marquant le début de la mise en concurrence des entreprises. Seize des dix-huit lots étant concernés, les sociétés sélectionnées seront notifiées en juin. Les deux autres, liés au désamiantage, au déplombage et au curage, ont déjà été attribués et donneront le coup d'envoi du chantier dès la fin de l'année scolaire. Une fois les enfants en vacances le 6 juillet, le déménagement du mobilier et des équipements du groupe scolaire débuteront. Cette étape, prévue sur quelques jours, sera immédiatement suivie des premières interventions sur le bâtiment.

UNE ÉCOLE PLUS VERTE

Deux des évolutions les importantes de la future version du groupe scolaire Paul-Bert concernent la modernisation énergétique du bâtiment. En effet, après études et mise en place de forages, la géothermie a pu être retenue pour alimenter le bâtiment. De plus, l'installation a été dimensionnée et conçue pour conserver son efficacité et garantir des rendements identiques pendant les 50 prochaines années. Des pompes à chaleur seront également mises en place pour compléter et ajuster cette production en chaud et en froid selon les besoins et les saisons. Cette rénovation s'inscrit également pleinement dans le plan d'installation de panneaux photovoltaïques à travers la Ville. Débutés par l'ombrière – qui sera mise en place d'ici la fin de l'année au stade Pierre-de-Coubertin –, ces travaux s'achèveront donc avec la pose de panneaux sur le toit de l'extension construite à Paul-Bert.



LA GÉOTHERMIE

99%
des besoins en chauffage

94%
des besoins en rafraîchissement
par froid actif

CHIFFRES CLÉS

Une école moderne et adaptée aux besoins futurs

Au-delà des améliorations techniques, la nouvelle école Paul Bert, dont le permis de construire a été déposé, proposera un aménagement repensé et modulable pour le bien-être des élèves et des enseignants.

L'une des grandes transformations de ce projet réside dans l'installation de coursives sur la façade du bâtiment existant. Celles-ci permettront de protéger les fenêtres du soleil et offriront un double accès aux salles de classe : par l'intérieur, comme c'est le cas à l'heure actuelle et l'extérieur, via ces nouvelles coursives.

L'autre changement majeur concerne évidemment la construction d'une extension au milieu du bâtiment existant. Les entrées des deux écoles seront centralisées à ce niveau pour fluidifier la circulation et renforcer la sécurité des arrivées et départs. Doté d'avents sur les trois côtés, ce nouvel espace accueillera une salle polyvalente au rez-de-chaussée et des salles de classe à l'étage. Cette extension marquera également la frontière entre l'école maternelle, qui sera désormais au fond du bâtiment actuel, et celle pour les élémentaires, qui sera côté avenue du Général de Gaulle.

De part et d'autre de cette démarcation, deux cours oasis, dans l'esprit de celle de l'école Jules Ferry, seront aménagées afin d'offrir aux enfants des espaces extérieurs végétalisés et agréables.

FLEXIBLE ET INCLUSIVE

Les plans d'aménagement de ces cours ont d'ailleurs été réalisés en concertation avec un bureau d'études, les enseignants et les enfants afin que tous les acteurs soient impliqués et concernés par ce projet. Une volonté d'inclusion, portée par la Municipalité et qui se retrouve notamment dans le choix de construire des toilettes non genrées, favorisant le respect de chacun. L'adaptabilité a également été un des critères clé de la conception de ce projet. Chaque pièce, ou presque, sera ainsi modulable et pré-équipée pour permettre divers aménagements. Le mobilier sera conçu pour s'adapter à divers usages. Initialement prévue comme salle polyvalente, l'extension du rez-de-chaussée pourra également servir à d'autres fonctions.

Enfin, du côté de l'extérieur, le square sera réaménagé et certains jeux repositionnés pour un espace optimisé aux enfants.

La rénovation du groupe Paul-Bert

AVANT



APRÈS





Sébastien Planet

UN DÉFI COMPLÈTEMENT FOU

Un peu plus de 53h : c'est le temps qu'il a fallu à Sébastien Planet pour boucler la 36e édition du Grand Raid de la Réunion. De ses débuts dans le trail à ce défi complètement fou, retour sur ce qui l'a mené à plus de 9 000 kilomètres de l'Hexagone.



Ancien décathlonien, puis rugbyman, Sébastien Planet découvre le trail il y a une vingtaine d'années alors que la discipline n'est pas autant médiatisée qu'aujourd'hui. « *Courir en pleine nature, partir une heure, deux heures, ça me plaisait* », rembobine-t-il. Petit à petit, il repousse ses limites, augmente les distances et se met à courir des marathons natures. « *Plus ça va grandir dans la distance et la durée, plus tu vas te défier toi-même. Il n'y a plus trop de compétition avec les autres* », détaille le chef du service Sports et Loisirs de la Ville.

De là à courir plus de 170 kilomètres avec plus de 10 000 mètres de dénivelé positif, il y a un monde... qu'il franchit grâce – ou à cause – d'un ami. Guillaume, un ex-collègue devenu un proche, part s'installer à La Réunion et lui lance un défi : « En 2023, tu t'inscris à la Diag, et moi, je t'accueille. On fait l'aventure ensemble. » Ensemble, c'est-à-dire que l'un, Sébastien, fait la course, et l'autre, Guillaume, l'épaulera sur le plan logistique. Bingo ! Une fois l'invitation lancée, Sébastien commence rapidement, à se mettre en ordre de marche pour préparer, non pas l'édition 2023, mais celle de 2024.

Deux ans d'entraînement, de courses préparatoires où il apprend à gérer l'effort sur la durée et à mieux connaître ses forces et ses faiblesses. Parfois dans la douleur, comme lors des 40 bosses, un des trails les plus exigeants d'Île-de-France, couru en nocturne et en hiver : « *J'ai failli abandonner plus d'une fois. À un moment, j'étais en larmes dans les bras d'un bénévole, transi de froid, persuadé que je ne finirai pas* ».

PLUS DE 53 HEURES D'EFFORT

Mais il tient bon et amasse suffisamment de points lors des courses qualificatives pour se présenter au grand départ de la Diagonale des Fous le 17 octobre dernier. À Saint-Pierre, 3000 coureurs s'élancent sous les cris de dizaines de milliers de spectateurs. « *Tu pars vite parce que tu es dans l'euphorie. Je voyais mon cœur... 160... Je me suis dit : "Ce n'est pas possible, 175 bornes comme ça, je ne vais pas tenir."* » La réalité du terrain se charge rapidement de le ramener sur terre.

Les embouteillages, les montées infernales, les ravitaillements où la fatigue s'installe. Au 80^e kilomètre, à Cilaos, Sébastien est même pris de doute, lâche quelques larmes mais finit

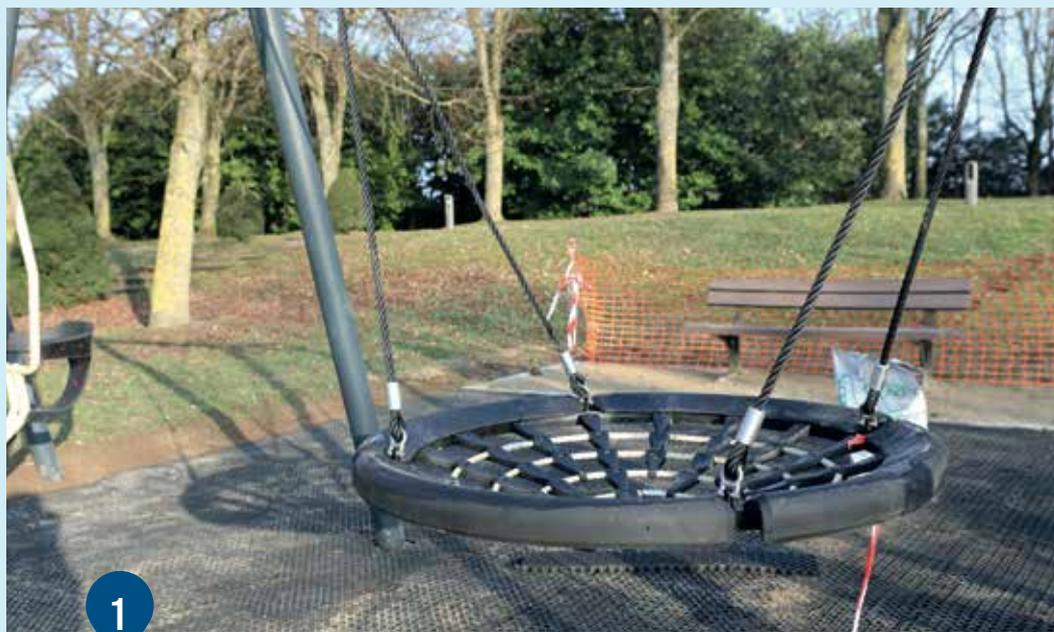
“ *La deuxième partie de la course, c'est là où je me suis découvert.* ”

toutefois par repartir encouragé par sa femme et soutenu par Guillaume. Une alerte rapidement évacuée : « *La deuxième partie de la course, c'est là où je me suis découvert. J'ai doublé 700 personnes en 12 heures* ». Le mental prend le relais. Chaque descente devient une opportunité pour grappiller du temps. L'effort se transforme en plaisir, l'arrivée approche. Mais la dernière descente est un piège : « *Je ne m'étais pas préparé à ça. Des marches d'un mètre de haut, des rochers immenses. Après 50 heures de course, c'était la partie la plus dure* ». Finalement, il franchit la ligne après 53 heures et 23 minutes. Aussitôt la récupération faite, sans la moindre douleur, une question se pose : et après ?

Sébastien ne compte pas s'arrêter là. Il rêve d'enchaîner l'Ultratour des 4 massifs autour de Grenoble ou de se mesurer au Grand Raid des Pyrénées. « *Chaque course est une nouvelle histoire. Ce n'est pas juste courir, c'est vivre une aventure, repousser ses limites et partager des moments inoubliables* ».



ermaculture de Saint-Chéron, des
aux. Ces installations permettront
d'une plus grande diversité de



1

Installation de jeux inclusifs

PARC GASTON JANKIEWICZ

Retenue dans le cadre de la deuxième édition du budget participatif, la mise en place de jeux inclusifs au parc vient d'être réalisée. Depuis quelques jours, les enfants peuvent profiter d'une balançoire avec un nid d'oiseau et un siège spécial pour partager un moment parent-enfant, des fleurs sonores pour éveiller les sens et un tourniquet inclusif pour s'amuser ensemble.



2

Installation achevée

LOUIS-POIZEAUX

Depuis le 30 janvier dernier, les équipes du CCAS et de l'Espace Senior ont investi des locaux entièrement rénovés et modernisés. Des travaux qui bénéficieront également aux visiteurs du site, désormais doté d'une belle terrasse extérieure.



Allo Mairie

Pour être plus proche de vous, plus réactif, un service à votre disposition

N° Vert 0 800 105 200

Numéro gratuit depuis un poste fixe

Signalement via l'appli:
Ville de Paray-Vieille-Poste

Download on the **App Store**

GET IT ON **Google Play**



SÉCURITÉ ET MOBILITÉ

Ce qu'il faut savoir pour éviter les pièges et respecter les règles

STATIONNEMENT ALTERNÉ

Le respect du stationnement alterné est essentiel pour assurer une bonne circulation et éviter les désagréments. Voici un rappel des règles en vigueur et des risques encourus en cas d'infraction.

Dans certaines rues, le stationnement est unilatéral et fonctionne selon une alternance semi-mensuelle. Du 1^{er} au 15 du mois, les véhicules doivent être garés du côté impair de la rue, puis du 16 à la fin du mois, ils doivent être stationnés du côté pair. Le changement de côté est autorisé à partir de 21h la veille du changement de côté (le 15 du mois pour passer du côté impair au pair et le dernier jour du mois pour faire l'inverse).

Le non-respect de ces règles expose les conducteurs à une contravention de 2^e classe, allant d'une amende forfaitaire de 35 euros, à une mise en fourrière du véhicule. À noter que le produit des amendes est reversé au Conseil Départemental et non à la Ville.

MÉFIEZ-VOUS DES FAUX VOITURIERS SUR LES PARKINGS D'ORLY

Des arnaques impliquant de faux voituriers ont été signalées sur les parkings de l'aéroport d'Orly. Des individus se faisant passer pour des professionnels proposent de prendre en charge votre véhicule, mais certains disparaissent avec ou le restituent endommagé.

Pour éviter toute mauvaise surprise, privilégiez les services officiels et vérifiez toujours l'identité du prestataire avant de lui confier vos clés. En cas de doute, renseignez-vous auprès des bornes d'information de l'aéroport.

ATTENTION AUX FLYERS AVEC NUMÉROS FRAUDULEUX

Des escrocs distribuent dans vos boîtes aux lettres, des

prospectus comportant des numéros de téléphone pour des services courants (plomberie, dépannage, serrurerie, électricité...). Ces flyers en papier cartonné sont encadrés par des traits tricolores bleus, blanc, rouge rappelant l'administration. Une fois appelés, ces numéros renvoient vers des arnaqueurs qui pratiquent des tarifs exorbitants et démesurés avec des prestations frauduleuses.

Soyez vigilants : avant de contacter un service, vérifiez toujours les coordonnées sur des sources officielles (sites web, annuaires reconnus). En cas de doute, méfiez-vous des numéros inconnus et signalez toute arnaque suspecte.

DÉMARCHAGE ABUSIF : PRENEZ GARDE

Il arrive régulièrement que des entreprises réalisent du porte-à-porte en ville. Pour autant, si celles-ci sont obligées de se déclarer auprès de la Police Municipale, elles ne sont, en aucun cas, missionnées par la Ville pour faire du démarchage.

LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS GAGNE DU TERRAIN

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la ZFE ou Zone à Faibles Émissions s'étend sur 77 communes. La ville de Paray n'est pas directement concernée, mais plusieurs communes aux alentours, comme Fresnes, Thiais ou Vitry-sur-Seine, rejoignent désormais la ZFE. Pour circuler dans cette zone, une vignette Crit'Air de catégorie 2 minimum est obligatoire, y compris pour un simple stationnement pendant les plages horaires de restriction de circulation (du lundi au vendredi, de 8h à 20h, hors jours fériés).



Flashez ce code pour plus de renseignements.

DÉCHETS ALIMENTAIRES

Une solution écologique pour un avenir durable

Les déchets alimentaires représentent une part importante de nos poubelles, alors qu'ils peuvent être une ressource précieuse pour produire de l'énergie et enrichir nos sols.

Conscients de cet enjeu, le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre et la ville de Paray-Vieille-Poste mettent conjointement en place, une collecte optimisée et écologique des déchets alimentaires :

- Pas de modification des collectes existantes.
- Pas d'encombrement supplémentaire.
- Pas de camions supplémentaires ni d'augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

Complémentaire du compostage, cette collecte est composée de trois étapes : on m'informe, je trie, je jette.

1. LES ÉCO-ANIMATEURS À VOTRE RENCONTRE

Du 2 avril au 15 juillet, des éco-animateurs viendront au pas de votre porte pour vous informer sur la collecte des déchets alimentaires et vous fournir un kit de précollecte. Ce kit comprend : un bio-seau, des sacs orange (2 sacs/semaine pour un an), un mémo tri et une réglette du tri.

Si vous êtes absent, un avis de passage sera laissé avec les informations pour récupérer votre kit.

2. QUELS SONT LES DÉCHETS ALIMENTAIRES CONCERNÉS ?

- Déchets de préparation de repas : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé...
- Restes de repas : viandes, poissons, pain, fruits et légumes abîmés, fruits de mer...

3. COMMENT JETER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

- Mettre les déchets alimentaires dans le sac orange fourni.
- Fermer le sac avec un double nœud en vidant l'air.
- Jeter le sac orange dans la poubelle d'ordures ménagères.

- Une fois collectés et arrivés au centre de tri, les sacs orange sont séparés des autres sacs par un capteur optique.
- Le contenu des sacs orange est envoyé au méthaniseur pour être transformé en biogaz et digestat.
- Les sacs noirs suivent le circuit habituel vers l'incinération.



Le Grand-Orly Seine Bièvre propose des composteurs des lombricomposteurs gratuits.
Flashez ce code

Compostage et collecte : deux solutions complémentaires

Si vous compostez déjà, continuez !

Si vous voulez vous lancer, que vous soyez en pavillon ou en appartement, plusieurs solutions existent :

- Compostage individuel en pavillon.
- Compostage partagé ou résidentiel (accompagnement possible sur demande).
- Lombricompostage en appartement : jusqu'à 100 kg/an/personne de déchets alimentaires transformés en engrais naturel.

⊕ d'infos : contactez le service Déchets du Grand-Orly Seine au 01 78 18 22 24 ou par mail : dechets.secteursud@grandorlyseinebievre.fr.





Pimba coiffure

DU CHANGEMENT À LA TÊTE DE PIMBA COIFFURE

Employé depuis une dizaine d'années au sein de Pimba Coiffure, Nicolas Charneau a repris la tête du salon depuis le 28 décembre dernier. « *Je fais ça depuis l'âge de 15 ans* », raconte le coiffeur de 39 ans qui a entamé sa carrière dans le métier en 2001. Cette évolution est donc une suite logique pour le nouveau patron du salon paraysien. Originaire de la région lilloise, Nicolas Charneau a rejoint Athis-Mons et l'Île-de-France en 2005 et n'est, depuis, plus reparti. Alors, si vous voulez vous offrir une petite coupe, n'hésitez pas à prendre rendez-vous chez lui. Hommes, femmes ou enfants.

Hommes, femmes ou enfants, Pimba Coiffure vous accueille, au 1 avenue Aristide Briand, de 9h à 19h du mardi au vendredi et de 9h à 17h le samedi.
Tél. : 01 69 57 05 08



Primeur de Saint-Sulpice-de-Favières

UN NOUVEAU PRIMEUR SUR LE MARCHÉ DE PARAY

Depuis la mi-décembre, Jimmy Mazzucco, primeur de Saint-Sulpice-de-Favières, s'est installé sur le marché de Paray. Présent tous les samedis, il envisage d'élargir bientôt son activité au mercredi. Fort d'une dizaine d'années d'expérience, Jimmy a toujours évolué dans ce domaine et met un point d'honneur à privilégier les produits français et de saison. « *Il m'arrive aussi de proposer quelques produits exotiques que les gens ne connaissent pas* », rajoute le commerçant. D'ici quelques semaines, il compte enrichir son offre avec des fruits secs et des fruits coupés, comme de l'ananas prêt à déguster ou encore des corbeilles de fruits. Son objectif ? Apporter un bon rapport qualité/prix et faire du marché un rendez-vous gourmand incontournable.

Retrouvez-le chaque samedi sur le marché de Paray, de 8h à 12h30.



Paray Rando

PARAY RANDO VIENT DE FÊTER SES 40 ANS

Quelques mots sur l'histoire de notre club.

Le 13 août 1984, Lorette Thélohan demande l'agrément de la section Randonnée Pédestre au Sporting Club de Paray-Vieille-Poste

Le 4 septembre 1984 a lieu la 1^{ère} randonnée à Sénart.

En 1987 le nom de Maurice Housseau apparaît dans les archives. En 1991 il y a 123 adhérents dont Aline Ruppe et Christian et Jacqueline Etchebarne

Le 10 décembre 1996, le club de Paray Rando est affilié à la Fédération Française de randonnée Essonne.

En 2003 Raymond Dutailly et Monique Savinelli entrent au Conseil d'Administration.

En 2010, Raymond Dutailly devient Président

26 mai 2016 : départ du Puy en Velay de l'itinérance vers Saint Jacques de Compostelle qui se terminera en 2023.

En 2016, Entrée de Denis Feuillebois au CA comme webmaster du blog. Il devient Président en 2019.

Un grand merci à la Mairie pour son soutien et son prêt de salles durant toutes ces années,

Paray Rando peut se féliciter de la bonne ambiance au sein du club et de la satisfaction des adhérents années après années.

Le 14 septembre dernier, nous avons convié nos adhérents, sans oublier les plus anciens, à une très belle soirée. Des bâches toutes neuves retraçaient les divers événements (galette, soirée annuelle, séjours) ou randonnées des mardis, jeudis/vendredis ou dimanches que vous pouvez facilement retrouver sur notre "blog paray-rando".

L'ambiance était assurée par Un DJ et un traiteur a affolé nos papilles. Sans oublier, bien sûr, le champagne (avec modération).

N'oubliez pas : vous pouvez nous contacter sur notre mail randopvp91@gmail.com, en septembre à la Fête des Associations, à nos permanences Salle Cassin (mi-septembre - mi-octobre). N'hésitez pas à faire une randonnée d'essai !

Nous vous attendons



AMMAC

NOUVEAU BUREAU

Après l'Assemblée Générale de l'AMMAC de Paray-Athis-Mons et Environs du dimanche 16 février dernier, le Conseil d'Administration composé de Mme Christine BOURG, Secrétaire, chargée des relations extérieures et de M. Jean-Yves Le Corre, Président, Michel Bourg, Vice-président d'Athis-Mons, M. Jean-Pierre Dellavite, Trésorier, Michel Languille, Rapporteur aux comptes, Gérard Ravaut, Vice-Président de Savigny/Orge et François Simon, ont élu le nouveau Président vu le souhait de l'actuel président de ne pas renouveler son mandat, M. Michel Bourg a l'unanimité.

> Le nouveau Bureau se compose donc de :

> M. Michel Bourg, Président ;

> M. Jean-Yves Le Corre, Vice-Président de Paray-Vieille-Poste ;

> M. Gérard Ravaut, Vice-Président de Savigny sur Orge ;

> Mme Christine Bourg, Secrétaire, chargée des Relations Extérieures ;

> M. Jean-Pierre Dellavite, Trésorier.

Michel Bourg, Délégué Départemental,

Président de l'AMMAC de Paray-Athis-Mons et Environs (Tél. : 06 09 57 01 78).

Les textes de cette rubrique, écrits par les associations, sont sous leur entière responsabilité.



ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES
SAMEDI 22 MARS - 20H30

Concert de Printemps

C'est le printemps et nos élèves des Enseignements Artistiques, sont prêts à vous époustoufler.
L'Avant-Scène - Entrée gratuite

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE
SAMEDI 22 MARS - 14H-17H

Collecte éphémère

Venez déposer vos appareils électriques, produits textiles et articles de sport.

Parking de L'Avant-Scène - jardin de la mairie

CONCERT
SAMEDI 23 MARS - 17H

Association Ensemble Vocal Point d'Orgue

Tout public - Tarif 8€

À L'Avant-Scène

Réservation auprès de l'association au
06 62 42 97 69.

CINÉMA
MARDI 25 MARS - 20H30
À bicyclette !

Comédie dramatique

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €

CINÉMA
MERCREDI 26 MARS - 14H30

Dounia, le grand pays blanc

Animation

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €

CONCERT
SAMEDI 29 MARS - 20H30

La Fraternelle

Tout public - Entrée libre

À L'Avant-Scène

CINÉMA
DIMANCHE 30 MARS - 14H30

Dounia, le grand pays blanc

Animation

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €

CINÉMA
DIMANCHE 30 MARS - 15H45
Le Secret de Khéops

Aventure

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €

CINÉMA
MARDI 1 AVRIL - 20H30

On ira

Comédie dramatique

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €

MÉDIATHÈQUE
MERCREDI 2 AVRIL - 10H

Atelier "Flip Book kawai"

Le Flip Book est un petit livre animé dont chaque illustration est réalisée sur le coin d'une page, qui vous permettra ici d'animer vos petits dessins d'inspiration japonaise.

De 7 à 11 ans, sur inscription

Antoine-de-Saint-Éxupéry - 41, avenue Aristide-Briand

MÉDIATHÈQUE
VENDREDI 4 AVRIL - 17H-19H

Vendregeek spécial Japon

Deux heures d'affrontement sans



ÉVÈNEMENT
DIMANCHE 18 MAI - 8H-17H
Vide-Greniers
 Centre ville

pitié sur une sélection de jeux de combat japonais. Final Flash !
 Antoine-de-Saint-Éxupéry - 41, avenue Aristide-Briand

MÉDIATHÈQUE
MERCREDI 9 AVRIL - 11H
**Atelier "Petites mains" :
 masques de Yokai**

Les tout-petits auront l'opportunité, durant cet atelier d'art plastique, de confectionner un masque de (gentil) monstre japonais en assemblant les éléments qui leur plaisent.

De 3 à 6 ans, sur inscription
 Antoine-de-Saint-Éxupéry - 41, avenue Aristide-Briand

MÉDIATHÈQUE
VENDREDI 11 AVRIL - 18H
**Sankyoku - Concert
 de musique**
 TRADITIONNELLE JAPONAISE

Le sankyoku est un ensemble instrumental japonais traditionnellement composé de shamisen, koto et de shakuhachi. Un concert organisé par

le conservatoire intercommunal de Gentilly.
 Tout public, sur inscription.

MÉDIATHÈQUE
SAMEDI 12 AVRIL - 15H
**Atelier d'initiation au
 sashiko**

Technique traditionnelle de broderie à la main venue du Japon.. Composé de motifs géométriques, le décor brodé ressort grâce à un fort contraste donné entre le tissu et le fil de coton.

À partir de 14 ans, sur inscription

MÉDIATHÈQUE
SAMEDI 10 MAI - 10H
Atelier créatif

La tête en ébullition et les mains en mouvement, rejoignez-nous le temps d'un atelier créatif pour découvrir de nouvelles pratiques artistiques !

De 7 à 11 ans, sur inscription

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
SAMEDI 24 MAI - 20H30
L'art de la répétition

À travers ce spectacle, vous voyagez dans un projet innovant des Enseignements artistiques où se croiseront un ensemble de disciplines.

L'Avant-Scène - Entrée gratuite

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
SAMEDI 24 MAI - 20H30
L'art de la répétition

À travers ce spectacle, vous voyagez dans un projet innovant des Enseignements artistiques où se croiseront un ensemble de disciplines.

L'Avant-Scène - Entrée gratuite

————— 
 Tout l'agenda sur
paray-vieille-poste.fr

Vos élus vous reçoivent

Votre Maire et vos élus vous reçoivent sur rendez-vous au 0169 38 79 83 pour répondre à toutes vos questions ou échanger avec vous.



Prochain conseil municipal
le 7 avril à 20 heures
Salle Pierre-Bouquet à l'Hôtel-de-Ville

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Union pour Paray

Notre opposition n'en est plus à une contradiction près. Certes, nous le savions déjà, mais cela devient de plus en plus flagrant ! Passons sur le fait qu'un des membres de leur équipe n'habite plus la ville depuis le début du mandat.

Pour vous aider à y voir plus clair, même si vous n'êtes pas dupes, nous avons relevé trois contradictions récentes :

La première est le vote contre la construction d'une chambre funéraire qui permettrait aux Paraysiens de se recueillir dans leur ville. Comment peut-on voter contre cette implantation et réclamer plus de proximité ? Peut-être que dans une autre rue cela n'aurait pas posé de difficultés...

La seconde est la récurrente rumeur de vente du site de Saint-Chéron. Pas moins de six tribunes pour assurer que nous allons vendre ce lieu, alors qu'il n'en est rien ! Et que dire du fait qu'ils

ont voté avec nous l'installation de serres pour développer l'agriculture sur ce même site ? Pourquoi investir si nous avons l'intention de vendre ? Cela en devient presque schizophrénique. Enfin la troisième contradiction, et la dernière en date, concerne les actions du maire contre les projets d'aménagements d'Athis-Mons. C'est en effet plus facile de se plaindre en Conseil municipal de ne pas en être informés, alors que les actions ont pourtant été détaillées lors des commissions, des Conseils municipaux, dans le magazine de la ville et des vœux du maire devant quatre cents personnes, où l'opposition était présente, car nous privilégions le travail collaboratif. « L'ignorant affirme, le savant doute, le sage réfléchit. » Continuons donc nos réflexions avec cette citation intemporelle d'Aristote.

Les Élus de l'UPP - Union Pour Paray

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Demain pour Paray

Les projets d'aménagements très denses décidés par la ville d'Athis-Mons face au Centre Aquatique, en terrain limitrophe de notre commune et d'une zone pavillonnaire Paraysienne vont aggraver de manière significative les nuisances déjà importantes subies par les Paraysiens.

La circulation sur notre ville est déjà très fortement congestionnée, les Paraysiens subissent quotidiennement le transit des voitures par notre ville, dont certaines avenues voient passer plus de 10000 voitures par jour.

Ces futurs aménagements ont vocation à faire venir plusieurs centaines de personnes, et le parking d'à peine plus de 100 places n'absorbera pas la totalité des utilisateurs de ce futur site

Les Paraysiens subiront cet accroissement de circulation et sans nul doute des problèmes de stationnements anarchiques. Notre ville ne se fait pas entendre par la ville d'Athis-Mons, et

ne défend pas ses intérêts avec tous les moyens d'actions qui lui sont possibles.

Nous avons proposé à Madame le Maire de procéder à une consultation locale de la population sur ce projet, ce qu'elle a refusé.

Nous l'avons alerté sur l'urgence d'agir et de défendre notre cadre de vie, elle n'a pour réponse que d'attendre.

Les Paraysiens réclament des actions, sont inquiets et même peinés de voir Paray, la ville « où il faisait bon vivre » prendre une telle tournure.

L'heure est grave face à ces enjeux majeurs pour Paray, mais encore faudrait-il que Madame LALLIER en prenne conscience...

Les élus de DEMAIN pour PARAY

Stéphanie Jankiewicz - Gino Capocci - Peggy Perrochon - Philippe Baby - Pascal Picard

COMPTE RENDU

Conseil municipal du 10 février 2025

Réuni sous la présidence de : **Nathalie Lallier, Maire**

Secrétaire de séance : **Sylvain Hamard**

Présents ou représentés : **29 élus**

PREND ACTE des décisions prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE à l'unanimité de la présentation du rapport annuel de l'exercice 2023 de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre.

PREND ACTE à l'unanimité de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2025.

APPROUVE à l'unanimité la prolongation du Projet ÉDucatif de Territoire (PEDT) labellisé « Plan mercredi ».

APPROUVE à l'unanimité le renouvellement du projet de fonctionnement du Relais Petite Enfance 2025/2027.

ÉMET par 24 voix pour et 5 absentions un avis favorable sur le projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

DÉCIDE à l'unanimité la revalorisation de la participation au contrat complémentaire santé des agents communaux.

APPROUVE à l'unanimité la mise à jour du Compte Personnel de Formation.

DÉCIDE à l'unanimité la mise à jour du tableau des effectifs.

ADOpte à l'unanimité la motion pour la création d'une législation autour de la consommation du protoxyde d'azote.

ADOpte par 28 voix pour et 1 voix ne prenant pas part au vote la motion contre les projets d'aménagements loisirs, sports, santé et culturel, comme programmés par et sur la ville d'Athis-Mons.

MAIRIE À VOS CÔTÉS

Questions à la Mairie

J'emménage dans la commune et souhaite inscrire mon enfant à l'école. Pouvez-vous m'indiquer les démarches à suivre ?

1 - Je prépare le dossier d'inscriptions

- télécharger le dossier sur www.paray-vieille-poste.fr et le remplir.
- réunir les pièces justificatives qui devront accompagner votre dossier (voir liste mentionnée dans le dossier).

2 - Je prends rendez-vous avec le Scolaire uniquement en ligne en scannant ce Qr code :

Que dois-je faire en cas de problème d'éclairage public ou de fils électriques sectionnés dans ma rue ?

Ces interventions relèvent de la compétence de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre. Nous transmettons systématiquement les signalements effectués via l'application afin qu'ils soient pris en charge au plus vite.

Pour plus d'informations ou pour signaler un incident, vous pouvez les contacter directement au **01 78 18 22 24**.

PERMANENCES DE M. GROUSSEAU
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL
SUR
RENDEZ-VOUS :
JJGROUSSEAU@CD-ESSONNE.FR
TÉL. : 01 60 91 90 93



Mme Claire Lejeune
Députée "La France insoumise - Nouveau
Front Populaire"
Essonne (7^e circonscription)
claire.lejeune@assemblee-nationale.fr



**HÔTEL DE VILLE
PARAY-VIEILLE-POSTE**
2^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h30
Prise de rendez-vous:
contact.clairelejeune@gmail.com



MAIRIE À VOS CÔTÉS

Projets d'aménagements loisirs, sports, santé et culturel sur la Ville d'Athis-Mons

La Ville d'Athis-Mons a engagé un projet ambitieux visant à construire un espace de loisirs ainsi qu'une nouvelle mosquée, sans concertation préalable. Les terrains retenus par M. Grousseau pour ces réalisations se situent bien à Athis-Mons, mais en limite de notre commune, face au centre aquatique.

Depuis avril 2021, Madame le Maire a sollicité les services de l'État afin de revoir les limites communales et d'intégrer ces terrains au territoire de Paray-Vieille-Poste, sans succès. Elle a également proposé à la Ville d'Athis-Mons de racheter ces parcelles, en vain.

Ce choix d'implantation soulève plusieurs préoccupations. L'impact sur la circulation à Paray-Vieille-Poste serait significatif, avec un risque accru de congestion dans une zone déjà très dense, notamment en raison de la proximité de la N7, du tramway et du centre aquatique. La création de ces équipements aggravera la circulation, le stationnement anarchique, les embouteillages et la pollution, pour les habitants. La gestion du trafic dans ce secteur n'a pas été suffisamment anticipée, ce qui engendra des difficultés pour les riverains et les automobilistes.

Par ailleurs, ces terrains occupent une position stratégique à l'entrée du département. L'implantation de ces infrastructures modifiera le paysage urbain et générera des nuisances importantes, tout en négligeant les enjeux environnementaux.

Face à ces inquiétudes, Madame le Maire a obtenu une rencontre avec Madame la Députée puis avec Madame la Préfète afin d'explorer d'autres possibilités d'implantation pour ces projets, dans le but de limiter leurs impacts négatifs sur la circulation et la qualité de vie des Paraysiens. Il est primordial de prendre en compte les préoccupations des riverains, d'assurer une intégration harmonieuse des aménagements dans le tissu urbain et de rechercher des alternatives permettant de concilier développement et cadre de vie.

À ce jour, le permis de construire a été déposé mais n'a pas encore été autorisé. Le Conseil municipal a voté une motion contre ces projets d'aménagement à vocation de loisirs, sport, santé et culturel, tels que prévus par la Ville d'Athis-Mons. Aucun travaux n'a encore débuté.

Votre Mairie en ligne



APPLICATION

Retrouvez toutes les infos pratiques, consultez l'agenda, recevez des notifications en temps réel et prenez part à la vie communautaire en signalant les anomalies rencontrées.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur www.paray-vieille-poste.fr



PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est accessible sur votre site internet www.paray-vieille-poste.fr ou sur l'appli de la Ville.



PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook: Ville de Paray-Vieille-poste

Service Population

Le service Population de la Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 heures
- Jeudi : de 13h30 à 18 heures
- Samedi : de 9 heures à 12 heures (sauf vacances scolaires).

Permanence Info Énergie

Des permanences gratuites et individuelles sont organisées le deuxième vendredi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous. Contactez le CAUE 94 au **0160488063**.

Pharmacies de garde

Pharmacies de garde des dimanches et jours fériés.

Retrouvez votre pharmacie de garde sur **monpharmacien-idf.fr** ou composez le **3237**

Dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police avec sa carte nationale d'identité et son ordonnance (1, rue Jean-Baptiste de la Salle, à Athis-Mons).

Permanence écrivain public

Des permanences sont assurées tous les lundis matin, uniquement sur rendez-vous. Contactez le CCAS au **0160488000**.

Numéros d'urgence

Appel d'urgence universel

[accessible à partir des portables] : **112**

Samu : 15

Police : 17

Pompier : 18

 **SÉCURITÉ**

Police municipale :

01 60 48 80 10

Patrouille : 06 17 18 55 54

Commissariat d'Athis-Mons :

01 69 84 23 70

 **SANTÉ**

Centre de secours des Sapeurs-Pompiers :

01 69 38 42 90

Samu de l'Essonne :

01 69 13 60 00

Centre antipoison Paris et Île-de-France :

01 40 05 48 48

01 40 37 04 04

SOS Médecins :

08 26 88 91 91

Médecin de garde :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Pharmacie de garde pour la nuit :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Maison médicale de garde Hôpital public de Juvisy :

9, rue Camille Flammarion

01 69 54 27 00

Urgences dentaires :

Dimanches et jours fériés

01 69 21 20 44

État civil

BIENVENUE À...

Lilyana Essid le 16/01/2025

Turan Askarov le 10/01/2025

Nour Afrakla le 11/01/2025

Jannah Loukili le 23/01/2025

Ramatoulaye Diallo le 09/02/2025

Mara Pocinho Esteves le 17/02/2025

Eliott Ferlin le 24/02/2025

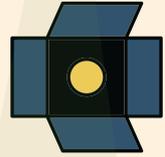
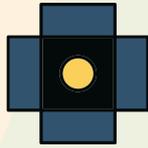
Gabriel Guyon le 26/02/2025

Alicia Pires le 26/02/2025

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

La Ville s'associe à la douleur des proches de :

Alain Bertaut le 15/02/2025



CASTING : INCROYABLES TALENTS

POUR PERFORMER
À LA FÊTE
DE LA MUSIQUE

Les 6 et 13 mai à 19h

📍 Espace Tabarly



TU AS ENTRE 15 ET 25 ANS, TU FAIS DE LA MUSIQUE OU TU DANSES,
CE CASTING EST FAIT POUR TOI !

